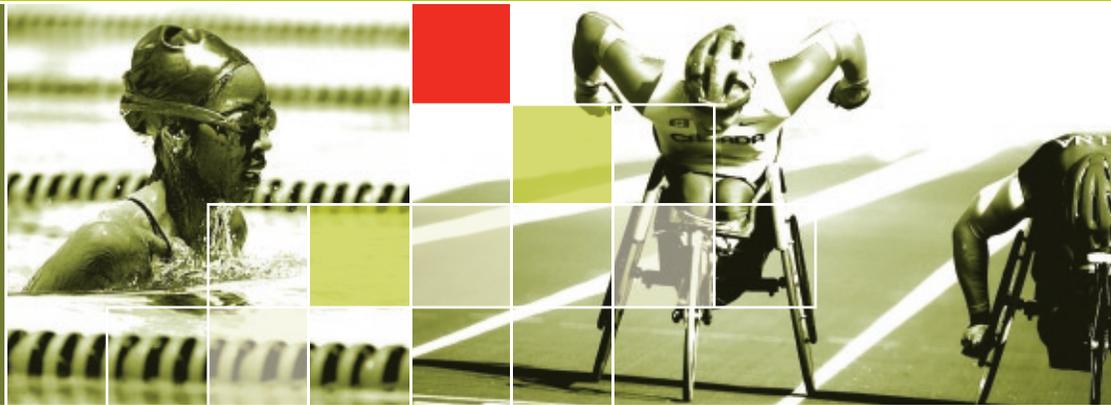


CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA



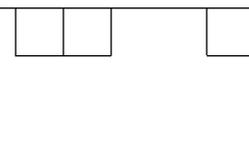
RAPPORT D'ACTIVÉS DU CRDSC 2008-2009

du président du Conseil
du CRDSC
ALLAN J. STITT

31 juillet 2009


CRDSC  SDRCC

TABLE DES MATIÈRES



INTRODUCTION	02
Participants	02
Sommaire du plan d'entreprise remis au secrétaire d'État (Affaires étrangères et Commerce international) (Sport)	03
Plan d'entreprise	03
Budget	03
RÉSULTATS ET RENDEMENT POUR 2008–2009	04
Objectif 1 : Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien	04
Objectif 2 : Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité	05
Objectif 3 : Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence	05
CONCLUSION	08
Annexe A : Biographies des administrateurs et du personnel du CRDSC	09
Annexe B : Plan d'entreprise pour l'exercice financier 2008–2009	15
Annexe C : Comités du CRDSC pour 2008–2009	20
Annexe D : Rapport des vérificateurs pour l'exercice financier 2008–2009	21
Annexe E : Statistiques sur les dossiers 2008–2009 du CRDSC	32
Annexe F : Liste des arbitres et médiateurs du CRDSC	35

INTRODUCTION

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC ») a été créé en juin 2003 par une loi du Parlement, la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la « Loi »). Les membres du conseil d'administration du CRDSC (le « conseil ») ont été nommés par le ministre du Patrimoine canadien. Le conseil est composé d'administrateurs bénévoles et il a le mandat de diriger le CRDSC et de superviser ses activités. Le présent rapport fait le point sur les activités du Centre et évalue les résultats des activités du conseil d'administration du CRDSC pour la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009 (la « période »).

PARTICIPANTS

Le président du conseil d'administration, Allan J. Stitt, et la directrice exécutive, Marie-Claude Asselin, ont préparé le présent rapport au nom du conseil d'administration du CRDSC.

Voici la liste des membres du conseil d'administration pour 2008–2009 :

MEMBRES

Allan J. Stitt (président du conseil d'administration)
Anne Benedetti
Alexandre Charbonneau
Susanne M. Dandenault (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
Bruce Kidd (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
Clayton A. Miller
Aimable Ndejuru
Dianne Norman
Gordon E. Peterson
Tamar Pichette (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
Carla Qualtrough
Steven Sugar (dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)
Marie-Claude Asselin (membre d'office)

L'annexe A du présent rapport contient les biographies des administrateurs et des membres du personnel.

SOMMAIRE DU PLAN D'ENTREPRISE REMIS AU SECRÉTAIRE D'ÉTAT (AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL) (SPORT)

Le conseil d'administration a préparé un plan d'entreprise et un budget pour la période. Ce plan d'entreprise a été conçu afin de permettre la réalisation du mandat du CRDSC en vertu de la Loi. Ce plan d'entreprise est reproduit à l'annexe B. Le CRDSC a reçu 847 500 \$ en soutien financier de Sport Canada au cours de la période.

PLAN D'ENTREPRISE

Durant la période, le conseil d'administration du CRDSC avait les objectifs suivants :

OBJECTIF 1 : Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien

- 1.1 Mettre en œuvre les modifications du Code qui seront nécessaires à la lumière du nouveau Programme canadien antidopage devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009
- 1.2 Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport
- 1.3 Améliorer la base de connaissances du CRDSC en offrant de la formation au personnel
- 1.4 Perfectionner les connaissances des médiateurs et arbitres, notamment en leur donnant une formation sur les modifications des règlements antidopage
- 1.5 Élaborer un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et de leurs membres, en matière de prévention et de règlement des différends

OBJECTIF 2 : Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité

- 2.1 Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats à long terme et axés sur des projets

- 2.2 Faire connaître à la communauté sportive, et en particulier aux ONS, les meilleures pratiques qui visent à créer une culture d'équité

- 2.3 Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends innovateurs et adaptés à tous les membres de la communauté sportive canadienne

OBJECTIF 3 : Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence

- 3.1 Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables
- 3.2 Gérer tous les différends liés au sport d'une manière juste et efficace
- 3.3 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes

BUDGET

Le plan a été conçu selon un budget pour la période, totalisant 937 500 \$, qui comprenait les éléments suivants :

176 000 \$ pour l'administration et la régie interne

45 000 \$ pour les langues officielles

385 500 \$ pour les opérations, incluant la gestion des différends, le Centre de ressources et la prévention

331 000 \$ pour les ressources humaines

RÉSULTATS ET RENDEMENTS POUR 2008–2009

RÉALISATION DES OBJECTIFS DU PLAN D'ENTREPRISE

Ce chapitre propose une évaluation des résultats obtenus au cours de la période.

OBJECTIF
01 ACCROÎTRE L'EXCELLENCE EN SPORT EN PRÉVENANT OU EN RÉDUISANT LE NOMBRE DE DIFFÉRENDS SPORTIFS, CRÉANT AINSI UNE CULTURE AXÉE SUR L'ÉQUITÉ AU SEIN DU SYSTÈME SPORTIF CANADIEN

1.1 Mettre en œuvre les modifications du Code qui seront nécessaires à la lumière du nouveau Programme canadien antidopage devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009

Suite à une consultation publique menée à l'été 2008 (au cours de laquelle tous les membres de la communauté sportive canadienne ainsi que la communauté légale ont été invités à formuler des suggestions et des commentaires) le CRDSC a procédé à une révision du Code canadien de règlement des différends sportifs. La révision a mené à une série de modifications, parmi lesquelles des précisions concernant la langue des procédures et des détails sur la facilitation de règlement ont été ajoutés. Le CRDSC a collaboré avec le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) afin de s'assurer que la version révisée du Code était conforme avec le Programme canadien antidopage 2009. Le nouveau Code canadien de règlement des différends sportifs est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2009.

1.2 Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport

Plus du tiers des différends non liés au dopage portés devant le CRDSC en 2008–2009 ont été réglés par facilitation de règlement (FR) ou par médiation; les parties ont conclu une entente de règlement dans 11 de ces 31 dossiers. Pour plusieurs des dossiers qui n'ont pas été réglés lors de la facilitation de règlement, le processus a quand même permis aux parties de clarifier la portée de leurs différends et de simplifier l'arbitrage.

Les différends liés au dopage doivent maintenant se soumettre à une version adaptée du processus de FR. Le but de l'utilisation du processus de FR est de faciliter le partage de renseignements entre les parties dans un environnement confidentiel et sans préjudice. Le CRDSC et le CCES espèrent que l'utilisation de la FR permette d'accroître la compréhension du rôle et des responsabilités du CCES et de la communauté sportive dans un système sportif sans dopage. L'utilisation de la FR sera évaluée après deux ans.

Dans un effort visant à promouvoir l'utilisation de la FR pour régler les différends avant de devoir recourir à l'arbitrage, le CRDSC a publié une brochure décrivant les façons dont la facilitation de règlement peut aider les membres de la communauté sportive canadienne à prévenir les différends ou à les régler de manière consensuelle.

1.3 Améliorer la base de connaissances du CRDSC en offrant de la formation au personnel

Pour offrir constamment le meilleur service de prévention et de règlement des différends au sein de la communauté sportive canadienne, les employés du CRDSC ont reçu une formation sur divers aspects de leur emploi, notamment l'usage de la technologie en ligne pour le règlement des différends, l'usage de logiciels informatiques pour la gestion de dossiers, les compétences linguistiques et les compétences en secrétariat juridique.

Les membres du personnel ont aussi assisté à la conférence des arbitres et médiateurs, tenue à Mississauga, Ontario en octobre 2008. Un profil des membres du personnel du CRDSC est disponible à l'Annexe A du présent rapport.

1.4 Perfectionner les connaissances des médiateurs et arbitres, notamment en leur donnant une formation sur les modifications des règlements antidopage

La conférence des arbitres et médiateurs du CRDSC a été tenue en octobre 2008, à Mississauga, Ontario. Les participants ont reçu une formation sur les nouvelles règles antidopage en prévision de leur entrée en vigueur en janvier 2009 et ont pris part à des discussions sur les façons dont le CRDSC pourrait mieux gérer les différends sportifs.

Le CRDSC a tenu des sessions de formation initiant les arbitres et médiateurs à l'utilisation des nouvelles technologies dans le règlement de différends.

La liste des médiateurs et arbitres du CRDSC est disponible à l'Annexe F du présent rapport.

1.5 Élaborer un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et de leurs membres, en matière de prévention et de règlement des différends

Afin de mettre en œuvre un programme de services rémunérés, le CRDSC a dû déterminer les coûts de ses opérations. Le CRDSC a donc instauré un processus amélioré de suivi interne de l'emploi

du temps afin d'évaluer les coûts des opérations du tribunal. L'information ainsi recueillie fournira aux usagers potentiels d'un programme de services rémunérés une estimation des coûts reliés aux services de règlement des différends du CRDSC.

Le CRDSC a offert, au Québec et en Alberta, sur une base de services rémunérés, des ateliers interactifs s'appuyant sur des scénarios. Les organismes de sport provinciaux constituaient le groupe cible de cette initiative. Le CRDSC continuera de travailler avec les fédérations sportives provinciales et territoriales qui ont démontré un intérêt pour cette initiative. Le CRDSC étendra son offre de services à d'autres organismes de sport tels que les collèges et les universités.

OBJECTIF
02 RENFORCER LA CAPACITÉ DES DIRIGEANTS ET PARTICIPANTS DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE EN CRÉANT UNE CULTURE POSITIVE AXÉE SUR L'ÉQUITÉ

2.1 Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats à long terme et axés sur des projets

Le CRDSC a participé à plusieurs événements d'organismes multisport (OMS) pendant la période. La directrice exécutive et le coordonnateur d'éducation et de communication ont offert des ateliers et des tables rondes sur la prévention des différends à la conférence annuelle d'Officiels sportifs Canada ainsi qu'à la conférence du Leadership sportif canadien. Le CRDSC a également eu son kiosque de sensibilisation à ces mêmes événements ainsi qu'au Forum d'AthlètesCan. En plus de participer à ces événements, le CRDSC a donné une session de formation pour le personnel de la Solution Sportive et a écrit des articles pour des bulletins d'OMS et d'ONS.

Le CRDSC et le Conseil des Jeux du Canada ont signé un protocole d'entente afin d'assurer la cohérence dans l'offre de services de prévention et de règlement dans le cadre des futurs Jeux du Canada.

Le CRDSC a participé à la consultation menée par le CCES sur le projet de Programme canadien antidopage 2009, en fournissant des commentaires sur les nouvelles règles proposées.

Le CRDSC a offert ses conseils et son expertise aux organismes de sports désirant établir un programme de règlement des différends sportifs à d'autres niveaux du système sportif, dans ses efforts visant à étendre la disponibilité du service de règlement des différends pour tous les membres de la communauté sportive. Au cours de la période, le CRDSC a collaboré avec Sport BC et a eu des discussions avec d'autres organismes à cet égard.

2.2 Faire connaître à la communauté sportive, et en particulier aux ONS, les meilleures pratiques qui visent à créer une culture d'équité

Pour aider la communauté sportive à établir et adopter des processus de gestion et de prise de décision équitables, ce qui

réduirait les malentendus, les désaccords et les différends, le conseil d'administration du CRDSC a fait la promotion d'une approche préventive et éducative pour les différends sportifs.

La base de données de jurisprudence en ligne contient les décisions rendues par les arbitres du CRDSC. Chaque décision est accompagnée d'un résumé du dossier indiquant les positions des parties tout en précisant les leçons à retenir du dossier. Au cours de la période, il y a eu une évaluation approfondie de la base de données. Par conséquent, le CRDSC a remanié sa base de données et mis à jour son moteur de recherche. Le nouveau moteur de recherche permet la recherche de contenus de PDF et des résultats plus complets et plus précis. Le lancement de la base de données optimisée est prévu pour l'été 2009.

Le bulletin triennal *En Zone Neutre* a mis en vedette plusieurs articles qui visaient la prévention des différends sportifs. Les principaux contributeurs ont été des arbitres et médiateurs du CRDSC ainsi que des représentants d'organismes multisport.

2.3 Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends innovateurs et adaptés à tous les membres de la communauté sportive canadienne

Le CRDSC a continué de chercher des approches novatrices pour rejoindre les membres de la communauté sportive avec ses messages pour la prévention des différends. Par exemple, le CRDSC a utilisé un jeu en ligne interactif bilingue afin de promouvoir l'utilisation de la médiation pour régler les différends sportifs. Le lancement du jeu est prévu lors des Jeux du Canada en 2009.

Le CRDSC a mis sur pied une banque de scénarios pour planifier la présentation d'ateliers interactifs ciblant différents publics de la communauté sportive. Les scénarios étaient inspirés de dossiers réels du CRDSC.

Le CRDSC étudie la possibilité d'un partenariat avec le Club Excellence afin de sensibiliser les dirigeants bénévoles des associations et clubs locaux aux bonnes pratiques de gestion. Le but de cette initiative serait de réduire les risques de différends et d'avoir recours à des processus plus équitables pour régler les différends.

OBJECTIF
03 OPÉRER ET DIRIGER UNE ORGANISATION FAISANT LA PROMOTION DE L'EXCELLENCE ET DE LA TRANSPARENCE

3.1 Élaborer et mettre en oeuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables

Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à ses obligations contractuelles et législatives, à l'exception de l'exigence d'une représentation appropriée d'un entraîneur à son conseil d'administration. Lorsque le mandat de M. Steven Sugar, membre du conseil d'administration et représentant des entraîneurs, a pris fin le 30 novembre 2008, le CRDSC n'était

RÉSULTATS ET RENDEMENTS POUR 2008–2009

pas en conformité avec les critères de composition du conseil d'administration tels qu'établis par le ministre en vertu de l'article 14(2) de la loi C-12.

En août 2008, à la demande de Sport Canada, le CRDSC a administré le processus de mise en candidature pour les nouvelles nominations en remplacement des 4 administrateurs dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008. Le Ministre d'État (Sports) a nommé les nouveaux membres le 6 mai 2009, dont un représentant des entraîneurs.

Un nouveau membre du personnel a été engagé en février 2009 afin d'assister la directrice exécutive dans la poursuite des objectifs stratégiques du CRDSC.

Le CRDSC a aussi révisé sa politique sur les langues officielles et son processus de traitement des plaintes.

3.2 Gérer tous les différends reliés au sport d'une manière juste et efficace

Tous les différends sportifs soumis au CRDSC au cours de la période ont été gérés d'une manière juste et efficace. Du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009, 47 différends sportifs ont été déposés auprès du CRDSC, incluant 16 dossiers liés au dopage. Les dossiers provenaient de 25 disciplines sportives.

Parmi les 31 dossiers non reliés au dopage, 16 furent réglés en arbitrage, 11 furent réglés par une entente entre les parties soit en médiation ou en facilitation de règlement et 4 demandes ont été retirées par le demandeur. La durée moyenne d'un dossier non relié au dopage a été d'un peu moins de 46 jours.

Parmi les 16 dossiers liés au dopage, 12 ont été réglés par renonciation et les 4 autres dossiers ont été réglés par décision arbitrale. Deux des dossiers liés au dopage impliquaient des membres du personnel d'encadrement de l'athlète. La durée moyenne d'un dossier lié au dopage était de 39 jours.

En guise de comparaison avec la période précédente, il y a eu une augmentation de 93% dans les dossiers non reliés au dopage et une augmentation globale de 24% du nombre de cas. Au cours de la période, il y a eu 6 dossiers en lien avec les qualifications et la sélection pour les Jeux olympiques et paralympiques de Pékin. La durée moyenne des dossiers reliés aux Jeux olympiques et paralympiques était de 3,5 jours.

Les parties ont demandé des arbitres ou médiateurs bilingues dans 35% des dossiers non liés au dopage. En raison d'une augmentation de la demande de services bilingues de règlement des différends, le CRDSC a fait un appel de candidatures pour des médiateurs bilingues et trois nouveaux médiateurs ont été ajoutés à la liste en novembre 2008.

TABLE

01

TYPES DE DIFFÉRENDS

Les types de différends gérés étaient les suivants :

TYPE DE DIFFÉREND	NOMBRE DE DOSSIERS
Dopage	16
Sélection et admissibilité	17
Brevet	6
Discipline	2
Contrat	2
Sursis d'exécution	2
Autres	2

TABLE

02

RÉPARTITION DES DIFFÉRENDS SELON LES DISCIPLINES SPORTIVES

Les demandes provenaient des disciplines sportives suivantes :

DISCIPLINE	NOMBRE DE DOSSIERS
Athlétisme	4
Biathlon	1
Boulingrin	2
Boxe	1
Cyclisme / Para-cyclisme	4
Escrime	2
Football	6
Haltérophilie	3
Hockey	1
Karaté	2
Lutte	1
Patinage artistique	1
Planche à neige	1
Racquetball	1
Rugby en fauteuil roulant	1
Ski acrobatique	1
Ski alpin	3
Soccer	1
Softball	1
Sport équestre	3
Taekwondo	2
Tir à l'arc	1
Volleyball	1
Waterpolo	3

3.3 S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes

Chaque année le CRDSC doit respecter plusieurs obligations législatives et contractuelles. Au cours de la période, le CRDSC s'est conformé à ses obligations d'élaborer et de présenter un plan d'entreprise pour l'année 2009–2010 et de préparer un rapport financier.

Comme l'exige la Section 32 de la Loi, le plan d'entreprise du CRDSC pour l'année fiscale 2009–2010 a été soumis au Ministre d'État (Sports) le 1^{er} mars 2009. Il y est indiqué que le CRDSC pourra (i) Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien. (ii) Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité. (iii) Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence. Le plan d'entreprise propose un budget qui prévoit des dépenses de 859 500 \$, réparties comme suit :

- 136 000 \$ pour les frais d'administration : bureau, régie interne et communication;
- 45 000 \$ pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de décisions et documents du CRDSC;
- 310 000 \$ pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et prévention; et
- 368 500 \$ pour les ressources humaines, incluant honoraires professionnels et salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du CRDSC.

Une aide-comptable a fourni des services de comptabilité au CRDSC au cours de la période. BDO Dunwoody, Cabinet de comptables agréés et conseillers, a vérifié les comptes et transactions financières du CRDSC, et a soumis son rapport par écrit au comité de vérification le 19 juin 2009. Le conseil d'administration a approuvé le rapport des vérificateurs le 27 juillet 2009. Le rapport des vérificateurs se trouve à l'annexe D du présent rapport. Le rapport des vérificateurs déclare que les politiques du CRDSC sont conformes aux principes comptables du Canada généralement reconnus et que le CRDSC dépend du financement du gouvernement pour ses opérations financières.

La contribution au CRDSC de Sport Canada pour la période s'élève à 847 500 \$, et des dépenses de 748 887 \$ ont été engagées au cours de la période. Les dépenses comprennent :

- 187 174 \$ pour les frais d'administration : bureau, régie interne et communication;
- 36 284 \$ pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de décisions et documents du CRDSC;
- 273 755 \$ pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et prévention; et
- 251 674 \$ pour les ressources humaines, incluant honoraires professionnels et salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du CRDSC.

Le CRDSC a dégagé un excédent de revenus de contribution sur ses dépenses de 98 613 \$. Avant la fin de l'exercice et avant l'approbation des états financiers vérifiés pour la période, le CRDSC a remis à Sport Canada un excédent projeté de 94 119 \$.

Les états financiers et le rapport des vérificateurs sont reproduits à l'annexe D.

CONCLUSION

Le CRDSC poursuit ses objectifs de réduire et de prévenir les différends sportifs à travers le Canada. Au cours de la période, le CRDSC a mis en oeuvre ses nouveaux objectifs à long terme qui portent sur l'éducation, la prévention de différends ainsi que l'établissement de nouveaux partenariats. Ces initiatives sont destinées à réduire le nombre de différends sportifs et à rendre les ressources de prévention et de règlement des différends plus accessibles aux membres de la communauté sportive canadienne.

Durant la période, les dossiers reliés aux Jeux olympiques et paralympiques ont été majoritairement responsables de l'augmentation du volume de dossiers au CRDSC. Cependant, le CRDSC avait prévu cette augmentation du nombre de demandes de services de règlement de différends. Il est prévu que les efforts investis par le CRDSC dans la sensibilisation des membres de la communauté sportive à propos du règlement des différends pourrait à court terme hausser le nombre de dossiers.

À plus long terme, cependant, on s'attend à ce que l'emphase mise sur l'éducation et la prévention de différends sportifs aura une influence positive sur la façon dont les membres de la communauté sportive communiqueront ensemble, créeront de bonnes politiques et prendront des décisions équitables. Le CRDSC espère que de telles améliorations amèneront une diminution des différends sportifs.

Le nombre de dossiers réglés grâce à la facilitation de règlement et à la médiation suggère que les membres de la communauté sportive sont de plus en plus conscients de l'importance de maintenir des relations harmonieuses et de continuer à travailler ensemble à la réalisation de leurs objectifs. Le CRDSC va maintenir ses efforts de promotion des services de facilitation de règlement comme moyen de régler rapidement les désaccords ou les malentendus et ce, avant que le différend ne nécessite l'arbitrage.

La prochaine période couvrira les activités de qualification et de sélection de plusieurs événements multisport incluant les Jeux du Canada, les Jeux olympiques et paralympiques de Vancouver/Whistler 2010, ainsi que les Jeux du Commonwealth. La charge de travail du CRDSC pourrait rester la même. Le volume de travail du CRDSC pourrait être touché par l'emphase que met le CCES sur les allégations de violation des règles antidopage par le personnel d'encadrement de l'athlète et de violations autres que les résultats d'analyse anormaux.

Au cours de la période, le CRDSC a continué d'améliorer ses pratiques administratives en maintenant une qualité de services de règlement des différends très élevée et en gardant ses politiques d'entreprise à jour et exhaustives.

C'est sur cette lancée que le CRDSC continue d'envisager le futur avec une vision d'un système sportif canadien juste, équitable et harmonieux.

ANNEXE A

BIOGRAPHIES DES ADMINISTRATEURS ET DU PERSONNEL DU CRDSC

ADMINISTRATEURS DU CRDSC

Allan J. STITT

Allan J. Stitt est président d'ADR Chambers Inc. et du Stitt Feld Handy Group. De Toronto, Allan est médiateur, arbitre, conseiller en négociation, facilitateur, formateur et spécialiste en conception de systèmes de règlement extrajudiciaire des différends (RED). Il est professeur auxiliaire à la Faculté de droit de l'Université de Toronto, où il donne des cours sur la négociation et a également été chargé de cours à la Faculté de droit de l'Université de Windsor, à la Faculté de droit de l'Université Notre Dame. Il a donné des cours sur la négociation et le règlement extrajudiciaire des différends en Amérique du Nord ainsi qu'en Amérique du Sud, en Europe, en Asie, en Afrique et en Australie.

Après avoir obtenu un Baccalauréat en communications à l'Université de Toronto, Allan a obtenu également un Baccalauréat en droit à la Faculté de droit de l'Université de Windsor, et un diplôme Juris Doctorate à la Faculté de droit de l'Université de Détroit, se classant premier dans les deux facultés. Il a ensuite obtenu une Maîtrise en droit à la Faculté de droit de Harvard. Il est retourné plusieurs fois à Harvard afin d'assister le professeur Roger Fisher dans sa tâche d'enseignement. Jusqu'en 1994, il était avocat chez Osler, Hoskin & Harcourt.

Allan est l'ancien président de L'ADR *Institute of Canada* et de l'*Arbitration and Mediation Institute of Canada*. Il est le président du Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada, membre du comité consultatif sur les différends commerciaux privés de l'ALENA ainsi que membre de l'*International Mediation Institute (IMI) Independent Standards Commission*. Il a aussi reçu le Prix d'Excellence de la Faculté de Droit Alumni de l'Université de Windsor et a été récompensé par l'édition 2006 du Prix d'excellence en Règlement extrajudiciaire des différends de l'association du Barreau de l'Ontario.

Allan est à la fois un médiateur agréé (C.Med) et un arbitre agréé (C.Arb.). Il a fait de la médiation de différends à deux ou plusieurs parties dans de nombreux contextes, incluant les domaines commercial, de l'emploi, de la gouvernance d'entreprise, bancaire, du sport et du bris de contrat. Il est membre émérite de l'Académie Internationale des Médiateurs. Il a arbitré de nombreux cas commerciaux incluant des dossiers pour l'Agence Nationale du Transport ainsi que pour la Commission de commercialisation des produits agricoles de l'Ontario; de plus, il est membre du panel d'arbitres pour l'*International Centre for Dispute Resolution*. Il a conçu des systèmes de règlement extrajudiciaire de conflits pour des organisations telles

que l'Association des banquiers canadiens, la Commission ontarienne des droits de la personne, le Barreau du Haut-Canada et la Société Canadian Tire. Ses livres, *ADR For Organizations*, and *Mediating Commercial Dispute*, ont tous deux été meilleurs vendeurs de la catégorie affaires. Il a aussi écrit *Mediation A Practical Guide* et est l'éditeur en chef du Manuel Pratique de règlement extrajudiciaire de conflits de la société CCH Canadienne.

Anne BENEDETTI

Anne Benedetti a fait partie du Programme national de crosse du Canada et elle est actuellement avocate chez Goodmans LLP, où elle pratique le droit administratif et municipal.

Elle est titulaire de diplômes de l'Université Queen's (BA.H. anglais et histoire), de l'Université Western Ontario (LL.B.) et de l'Université d'Oxford (Maîtrise en droit, B.C.L.).

Au cours de ses études à l'Université Queen's, Anne a mené l'équipe de Queen's à deux championnats, non seulement à titre de joueuse, mais d'entraîneuse en chef également; elle a continué à jouer dans l'équipe de l'Université Western Ontario, à titre de joueuse et d'entraîneuse en chef, pendant qu'elle étudiait le droit. Les activités d'Anne sur le terrain de sport et dans les salles de classe ont été reconnues tant à l'Université Queen's qu'à l'Université Western Ontario, et elle a été nommée Athlète de l'année par le Queen's Journal et par la Western Gazette lors de ses années de graduation respectives. Après l'obtention de son diplôme en droit à l'Université Western, Châtelaine l'a nommée Femme d'influence / Leader de demain.

Durant ses études à Oxford, Anne a obtenu le statut « full blue » de l'équipe d'Oxford et elle a été membre de l'Équipe nationale de crosse de l'Association des sports interuniversitaires de Grande-Bretagne.

De 1999 à 2005, Anne a été membre de l'Équipe nationale de crosse du Canada, qui s'est classée quatrième à la Coupe du monde féminine de crosse en 2001, en Angleterre.

Anne a travaillé et fait du bénévolat dans le domaine du règlement des différends sportifs, d'abord en qualité de présidente du Conseil athlétique interuniversitaire à l'Université Queen's et ensuite comme bénévole à la Solution-Sport de la Faculté de droit de l'Université Western. Au cours de ses études de droit, elle a été choisie pour exercer la fonction de greffière

ANNEXE A : BIOGRAPHIES

du Tribunal arbitral du Sport (TAS) aux Jeux du Commonwealth à Manchester, en Angleterre, en 2002. Elle a également publié et rédigé des articles dans le domaine du règlement des différends sportifs internationaux.

Alexandre CHARBONNEAU

Présentement en stage post-doctoral au centre de recherche sur les maladies lipidiques du CHUL, Alexandre Charbonneau tente de déterminer le rôle de certains gènes dans le développement du diabète de type 2. Titulaire d'un doctorat en physiologie de l'exercice de l'Université de Montréal, ce dernier a publié dans divers journaux scientifiques comme *Endocrinology*, *Journal of Physiology*, *American Journal of Physiology* et *International Journal of Sports Medicine*. Il a été chargé de cours et professeur invité à l'Université de Montréal, l'Université Laval, l'Institut National d'Éducation Physique de la Catalogne, pour son expertise en physiologie de l'exercice, méthodologie d'entraînement ainsi que pour ses connaissances sur les aides ergogènes et les stéroïdes anabolisants.

Il a débuté le karaté en 1983 et obtenu sa ceinture noire à l'âge de 14 ans en 1988. Présentement 4e dan en karaté Shotokan, il a participé pendant 18 ans à plusieurs compétitions panaméricaines et internationales. En 1994 et 1999, il a séjourné au Japon pendant une période d'un an pour parfaire ses connaissances de cet art martial. Retraité de la compétition depuis 2002, il continue d'offrir ses conseils en entraînement pour multiples karatékas en plus d'avoir une école de karaté à Montréal. En plus d'avoir excellé en tant qu'entraîneur auprès de karatékas, il a également été entraîneur pour plusieurs athlètes de diverses disciplines sportives (cyclisme, football américain, water-polo et boxe).

En plus de ses activités de recherche, d'entraîneur de karaté et de chargé de cours, Alexandre donne des conférences en milieu scolaire pour sensibiliser les adolescents aux effets délétères de l'utilisation de stéroïdes anabolisants.

Alexandre réside à Québec en plus d'avoir pignon sur rue à Montréal.

Susanne M. DANDENAULT

(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)

Susanne Dandenaault a été membre du Conseil d'administration du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) entre décembre 2003 et novembre 2008. Avant sa nomination au Conseil du CRDSC, Susanne a été présidente du Conseil d'AthlètesCan, l'Association qui représente les athlètes des équipes nationales du Canada, et de l'Association des athlètes du Manitoba de 1999 à 2001. Par la suite, elle a été présidente de l'Association d'haltérophilie du Manitoba de 2004 à 2006. Susanne exerce actuellement les fonctions de conseillère

juridique chez Paterson Global Foods Inc. et elle est également conférencière spécialiste de la motivation.

Susanne a obtenu un diplôme en droit à l'Université du Manitoba. Elle a également reçu une bourse d'étude en athlétisme de cinq ans de l'Université de Washington, où elle a obtenu deux Baccalauréats ès arts (psychologie et études environnementales).

Susanne a été membre de l'équipe nationale junior d'athlétisme à trois reprises (lancer du disque et du poids). Elle a été championne nationale d'haltérophilie (catégorie + 75 kg) neuf fois. En 1998, 1999, 2001, 2002 et 2003, elle a participé aux Championnats du monde d'haltérophilie et s'est classée 14e en Finlande, 18e en Grèce, 11e en Turquie, 14e en Pologne et 20e à Vancouver. Elle a fait partie de l'équipe d'haltérophilie aux Jeux panaméricains de 1999 et 2003, et elle s'est classée au 5e rang dans la catégorie des + 75 kg. Susanne détient le record canadien à l'arraché (105,0 kg), à l'épaulé-jeté (136,5 kg) et au total (237,5 kg). Elle a établi QUATORZE records canadiens en tout et elle est la première Canadienne et la troisième Nord américaine de l'histoire de l'haltérophilie à avoir réussi à soulever 300 livres à l'arraché-jeté.

Susanne et son époux, Richard Mason, ont donné naissance à leur fils en juillet 2007 et à leur fille en février 2009. Ils vivent actuellement à Winnipeg, au Manitoba, avec leurs deux chiens et leur chat.

Bruce KIDD

(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)

Bruce Kidd a été membre du Conseil d'administration du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) entre décembre 2003 et novembre 2008. Il est professeur et doyen de la Faculté d'éducation physique et de santé de l'Université de Toronto. Il est titulaire de diplômes de l'Université de Toronto (B.A., Économie politique), de l'Université de Chicago (M.A., Éducation) et de l'Université York (M.A. et Ph.D., Histoire).

Bruce enseigne et il a rédigé de nombreux ouvrages sur l'histoire et l'économie politique du sport à l'échelle canadienne et internationale, notamment sur les droits des athlètes. Il est l'auteur ou l'éditeur de huit livres et de nombreux articles, mémoires, exposés, pièces de théâtre, et textes cinématographiques et radiophoniques. *The Struggle for Canadian Sport* (University of Toronto Press, 1996), qui relate les efforts des dirigeants sportifs au Canada au cours de la période entre la Première et la Seconde guerres mondiales, a remporté le Book Prize de la North American Society for Sport History en 1997. Son dernier ouvrage, publié en collaboration avec Jim Phillips et intitulé *From Enforcement and Prevention to Civic Engagement: Research on Community Safety* (Toronto : Centre de criminologie, Université de Toronto, 2004) est le fruit de son travail dans le domaine du sport et du développement social.

Bruce a siégé à de nombreux conseils d'organismes locaux, nationaux et internationaux liés au sport, dont le Conseil international pour l'Éducation Physique et la Science du Sport, l'International Campaign Against Apartheid Sport, la Stadium Corporation of Ontario et WomenSport International et le programme Développement International par le Sport des Jeux du Commonwealth du Canada. Il est président du Commonwealth Advisory Body on Sport, président du Comité pour la coopération par le sport des Jeux du Commonwealth Canada et siège sur le comité de sélection du programme de bourses pour chercheurs post-gradués du Comité International Olympique.

Bruce a été associé toute sa vie au Mouvement olympique. Il a participé aux Jeux en tant qu'athlète (athlétisme, 1964), journaliste (1976), collaborateur d'émissions artistiques et culturelles (1976 et 1988), et spécialiste en sciences sociales accrédité (1988 et 2000).

À deux reprises, Bruce a été élu Athlète de l'année du Canada par la Presse canadienne (1961 et 1962). Il est membre du Temple de la renommée du sport du Canada, du Temple olympique de la renommée du Canada (à la fois en tant qu'athlète et fondateur) et du Temple de la renommée du sport de l'Université de Toronto. En 2005, il a reçu l'Ordre olympique du Canada.

Au cours de sa carrière en athlétisme, Bruce a détenu quatre records du monde dans la catégorie junior, remporté 18 championnats nationaux et établi de nombreux records au Canada, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, dont l'un — le record canadien junior de 5 000 mètres hommes — tient toujours après 47 ans. Il a été médaillé d'or et de bronze aux Jeux du Commonwealth en Grande-Bretagne en 1962, et membre de l'équipe olympique en 1964.

En 1997, le Prix sportif canadien a créé le prix Bruce Kidd, afin d'honorer un remarquable athlète de l'équipe nationale qui a contribué de façon significative au sport en tant que chef de file.

En 2004, Bruce a été nommé Officier de l'Ordre du Canada. En 2006, il a reçu un prix pour l'ensemble de ses réalisations de la Commonwealth Sports Awards Foundation.

Clayton A. MILLER

Clayton Miller réside à Kelowna (C.-B.), où il pratique le droit et profite de la vie avec sa femme et ses deux jeunes garçons.

Il a poursuivi ses études à l'Université de Colombie-Britannique, où il a obtenu des diplômes de premier cycle en physique et en enseignement secondaire. Il a obtenu son diplôme en droit à l'Université de la Saskatchewan et il est en train de rédiger sa thèse de maîtrise en droit, qui porte sur l'éthique et la responsabilité professionnelle.

Clayton est membre de l'Équipe nationale de tir au pigeon d'argile depuis plus de 13 ans. Il a participé aux Jeux panaméricains

en 1999 (médaillé de bronze) et 2003 (4e place). Il a participé aux Jeux du Commonwealth en 2002 (médaillé d'or) et 2006 (médaillé de bronze). Il a également représenté le Canada aux Jeux olympiques de 1996.

Clayton est actif dans le domaine de la politique des sports au Canada. Il siège actuellement au conseil d'administration de la Fédération de tir du Canada, il est membre du Comité olympique canadien et il a représenté les athlètes au Conseil d'administration du Centre canadien multisport de Saskatchewan en 2005 et 2006.

Aimable NDEJURU

Aimable Ndejuru a été commissaire à la Commission Canadienne des droits de la personne. Il possède une expérience de 20 ans en matière de droit de la personne dont 12 ans comme commissaire à la Commission de l'Immigration et du Statut de Réfugié du Canada (CISR). Depuis la fin de son mandat comme commissaire à la CISR, Aimable est conseiller spécial en développement professionnel et il agit comme mentor à la même commission. Pour remplir sa fonction de décideur, Aimable a bénéficié de plusieurs sessions et d'une formation continue en droit de la personne.

Aimable détient un doctorat en sciences du sport et en anthropologie de l'Université de Cologne conjointement avec la Deutsche Sporthochschule Köln en Allemagne. Cette dernière institution lui avait conféré auparavant un diplôme d'état en éducation physique et sport, avec spécialisation en athlétisme, basketball, lutte, escrime, boxe et tennis.

L'expérience professionnelle Aimable s'étend sur trois continents. En Afrique, au Rwanda précisément, il a été entraîneur de sports à l'Université Nationale du Rwanda, à l'Institut Pédagogique Nationale (IPN) et à l'École normale de Byimana. Ses équipes universitaires et de l'IPN ont remporté des championnats régionaux en athlétisme et en soccer. En Allemagne, il a eu le privilège de servir de guide aux jeux olympiques de Munich, il a été professeur d'éducation physique et entraîneur de sport dans les collèges spécialement en athlétisme, basketball et natation. Parallèlement, il a travaillé comme entraîneur de tennis dans les clubs de tennis privés et comme journaliste sportif et commentateur sportif à la Radio Deutsche Welle.

Au Canada, il a été chargé de cours et professeur au département de Kinanthropologie de l'Université du Québec à Montréal, UQAM.

Très actif dans le milieu communautaire montréalais, il a été un des membres fondateurs de clubs de tennis des quartiers et organisateur des compétitions de tennis inter quartiers. Il a dispensé des cours de natation et de tennis au YMCA de Montréal. Entraîneur de tennis pour les jeunes enfants à la ville de Montréal, il a également entraîné des adultes dans des clubs privés.

Ancien coureur de cross-country et de course de fond (5 km et 10 km), il demeure actif en tennis et en cyclisme. Marié,

ANNEXE A : BIOGRAPHIES

Aimable est père de trois grandes filles et grand père d'un petit garçon et d'une petite fille.

Dianne NORMAN

Dianne a pris part au programme national de basketball du Canada de 1987 à 2003. Elle a représenté le Canada lors des Jeux olympiques de 1996 et de 2000, ainsi qu'aux Universiades, aux Jeux panaméricains, aux Jeux de la francophonie et à plusieurs autres rencontres internationales.

Dianne a compétitionné pour l'Université Laurentienne et, au cours de cette période, a remporté deux championnats nationaux et a été quatre fois membre des équipes d'étoiles canadiennes. Elle a joué en tant que professionnelle en Allemagne, en Espagne et en Suisse.

Elle a obtenu un diplôme en Science politique et éthique ainsi qu'une maîtrise en philosophie de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Dianne est une conférencière d'expérience et a été chargée de cours à temps partiel à l'Université Dalhousie et à l'Université Laurentienne.

Elle siège à plusieurs comités, dont Olympiens Canada, section Atlantique, Centre Canadien Multisport Atlantique, Basketball Nova Scotia et le Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

Dianne demeure présentement à Halifax avec son mari et ses deux enfants où elle opère sa propre entreprise, Onward Facilitation.

Gordon E. PETERSON

Gordon Peterson est membre du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) depuis sa création, en décembre 2003. Avant sa nomination au conseil d'administration du CRDSC, Gordon avait participé au Groupe de travail sur le règlement extrajudiciaire des différends (RED), en 2000–2001, qui avait été chargé d'examiner la faisabilité d'un système de règlement extrajudiciaire des différends sportifs au Canada. Gordon a par la suite présidé le Comité de mise en oeuvre du système RED (2001–2002) et également le Comité directeur ADRsportRED, le prédécesseur du CRDSC, pendant que le Parlement adoptait la loi qui allait créer le CRDSC.

Gordon a obtenu un Baccalauréat en administration des affaires avec honneurs à l'Université Simon Fraser (SFU), ainsi qu'un Baccalauréat en droit et une Maîtrise en administration des affaires à l'Université Western Ontario (UWO). Ses diplômes en administration des affaires comprennent une spécialisation en finances, suivie à la SFU ainsi qu'à l'École de commerce Ivey de UWO. Combinées à son expérience en droit, ses connaissances dans ce domaine lui procurent une base solide pour prendre des décisions au nom des organismes qu'il a servis. Gordon pratique actuellement le droit des sociétés (spécialisé en valeurs mobilières).

Ancien membre de l'équipe nationale de plongeon, Gordon a une longue expérience du milieu sportif du Canada. Il a commencé à entraîner d'autres athlètes alors qu'il était encore plongeur et par la suite il a exercé des fonctions d'officiel et d'autres responsabilités liées à la gouvernance des organismes de sport, lorsqu'il a débuté sa carrière professionnelle. Il est actuellement officiel de haut niveau en plongeon et a été juge à l'occasion de nombreuses manifestations internationales, dont la Coupe du monde, les Jeux panaméricains et les Jeux du Commonwealth. Il a été vice-président de la Section provinciale de plongeon de Colombie-Britannique, président de l'Association canadienne de plongeon amateur (aujourd'hui Plongeon/Diving Canada) et président de la Fédération aquatique du Canada (l'organisme cadre pour la natation, le plongeon, le water polo et la nage synchronisée, membre de la Fédération internationale de natation - FINA).

Gordon est également membre du Conseil d'administration du Comité olympique canadien (COC) et un de ses vice-présidents. Il a participé activement à de nombreux comités du COC, notamment en qualité de président du Comité de sélection de l'équipe, président du Comité des règlements administratifs, membre du Comité de la rémunération et membre du Comité de vérification, et a siégé également à de nombreux groupes de travail du COC, tels que le Groupe de travail sur le sport de haute performance.

Outre ses fonctions de gouvernance, Gordon a statué sur de nombreux différends et appels dans le domaine du sport, aux niveaux local, national et international. Il est actuellement membre du Comité du dopage de la FINA, qui tranche les affaires de dopage impliquant des athlètes de niveau international dans les sports aquatiques.

Il vit à London, en Ontario, avec son épouse et a deux enfants d'âge adulte.

Tamar PICHETTE

(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)

Tamar Pichette a été membre du Conseil d'administration du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) entre décembre 2003 et novembre 2008. Elle est avocate et cumule dix ans d'expérience dans le domaine du litige commercial et notamment en règlement extrajudiciaire de différends. Elle a été conseillère pour l'Association de Tae Kwon Do du Québec, et a occupé les postes d'entraîneuse adjointe de soccer — ligue interne pour garçons, et d'entraîneuse de la ligue de soccer inter cité pour filles de Lac St-Louis.

Elle a obtenu des diplômes en droit de l'Université Oxford, en Angleterre, et d'Osgoode Hall, à Toronto, en Ontario, après avoir fait des études de premier cycle au Vassar College, à New York, et à la London School of Economics, à Londres, en Angleterre.

Elle a publié notamment *The Obligation to Obey Law: a New Theory and an Old Problem*, dans l'Osgoode Hall Law Journal.

Tamar est bilingue (français et anglais) et vit actuellement à Palo Alto, en Californie, avec sa famille.

Carla QUALTROUGH

Carla Qualtrough, de Vancouver, est une avocate des droits de la personne et une athlète paralympique. Carla s'est jointe à l'organisation 2010 Legacies Now en août 2006 à titre de directrice, Intégration et Tourisme sportif, et elle est également la présidente élue du Comité paralympique canadien. Elle a la responsabilité d'élaborer une stratégie pour faire des Jeux olympiques et paralympiques 2010 une véritable célébration de la diversité et de l'intégration. Sa mission sera de profiter de l'occasion fournie par l'organisation des Jeux de 2010 pour combattre l'injustice et promouvoir les objectifs de la politique sociale, notamment à l'égard des groupes traditionnellement marginalisés et désavantagés.

Carla possède une expérience unique dans les domaines des droits de la personne et de la politique du sport. Elle a été conseillère juridique à la fois pour le Tribunal des droits de la personne de la Colombie-Britannique et pour la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP). En plus de ses obligations à titre d'avocate plaignante pour les deux organisations, elle a assumé les fonctions d'avocate principale et de porte-parole de la CCDP lors d'une mission en Inde qui avait pour but de discuter des droits relatifs à l'invalidité et de la définition légale d'« invalidité ». En ce qui a trait à la politique du sport, Carla a été première conseillère du secrétaire parlementaire (Sport) du premier ministre en 2005, et à ce titre elle a été chargée des recherches et de la rédaction de l'ébauche du Rapport au premier ministre sur les avantages de créer un ministère distinct responsable de l'activité physique et du sport au Canada. Auparavant, elle avait occupé le poste de conseillère principale en matière de politiques de l'ancien secrétaire d'État (Activité physique et Sport), ainsi que conseillère spéciale du directeur général de Sport Canada. À titre de conseillère principale en matière de politiques, elle était chargée de fournir des conseils politiques stratégiques et une orientation générale sur tous les aspects liés au sport et à l'activité physique au Canada. Sa passion pour la justice et l'équité l'a amenée à superviser la création d'un système national de règlement extrajudiciaire des différends dans le domaine du sport, et également à gérer l'élaboration stratégique de programmes et de politiques visant à réduire les obstacles qui entravent l'accès de groupes traditionnellement sous-représentés au système de sport du Canada et à augmenter leur participation, et elle a ainsi notamment élaboré une Politique du sport autochtone et une Stratégie pour la pratique du sport et de l'activité physique par les filles et les femmes, et créé un Groupe de travail sur le sport pour les personnes handicapées.

Carla dirige régulièrement des ateliers et fait des présentations sur des sujets ayant trait à la gouvernance, l'équité et l'inclusion, et la prise de décisions efficaces. Elle participe bénévolement à divers titres aux systèmes de sport canadien et international, notamment aux Comité olympique canadien, Jeux du

Commonwealth Canada et Comité paralympique canadien. Le ministère fédéral du Sport l'a nommée récemment au conseil d'administration du Centre de règlement des différends sportifs du Canada.

Carla a participé à des compétitions de natation au niveau national pendant 8 ans et au niveau international pendant 7 ans, notamment aux Jeux paralympiques de Séoul en 1988 (1 médaille de bronze), aux Championnats du monde à Assen, en Hollande, en 1990 (2 médailles d'argent, 2 médailles de bronze) et aux Jeux paralympiques de Barcelone en 1992 (2 médailles de bronze).

Steven SUGAR

(dont le mandat a pris fin le 30 novembre 2008)

Steven Sugar, ChPC, a été membre du Conseil d'administration du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (CRDSC) entre décembre 2003 et novembre 2008. Il a été élu membre non dirigeant au Conseil d'administration du COC en mars 2009. Il a travaillé comme entraîneur de patinage artistique à plein temps avec des athlètes de toutes les catégories, de nouveaux patineurs aux patineurs de haut niveau, ainsi qu'avec des athlètes professionnels pendant plus de 35 ans. Il a, à son actif, plus de 25 années d'expérience dans la prestation de cours du PNCE aux entraîneurs, et ce, depuis la mise en place du PNCE. Steven est formateur de personnes-ressources pour Patinage Canada.

Steven est président d'Entraîneurs du Canada, une organisation qui représente la profession d'entraîneur d'un bout à l'autre du pays et qui vise à faire avancer la contribution des entraîneurs auprès des personnes, des équipes, des communautés et de la société. Il est également membre du conseil de plusieurs organismes de sport, y compris l'Association des entraîneurs du Canada et l'Association des entraîneurs de l'Ontario. Steven est un ancien administrateur de Patinage Canada.

Steven a été nommé membre du Groupe de mise en œuvre concernant les entraîneurs par le secrétaire d'État (Sport amateur) du Canada afin d'élaborer les grandes lignes du rôle des gouvernements auprès des fédérations sportives nationales, provinciales et territoriales et auprès de chaque institution impliquée dans la formation des entraîneurs.

Steven a rédigé/publié des manuels d'entraînement pour Patinage Canada. En tant que consultant en prestation de services aux clubs pour Patinage Canada, il a visité plus de 75 clubs dans huit provinces afin de faire une évaluation des programmes, de l'entraînement et de l'administration par rapport aux normes nationales et des moyens d'optimiser la prestation des programmes de Patinage Canada à ses membres.

Il travaille également comme consultant en matière de changement, aidant et inspirant ses clients à exceller dans un environnement qui évolue à un rythme rapide.

ANNEXE A : BIOGRAPHIES

Marie-Claude ASSELIN

Marie-Claude Asselin est directrice exécutive et chef de la direction du Centre de règlement des différends sportifs du Canada depuis avril 2007. Elle détient un baccalauréat et une maîtrise en Sciences de l'activité physique de l'Université Laval et poursuit des études de doctorat en sociologie. Elle possède une perspective multidimensionnelle du sport amateur grâce à 28 années d'expérience en tant qu'athlète, entraîneure, officielle, administratrice et bénévole.

Avant de se joindre au CRDSC, elle était gestionnaire en éducation à l'Agence mondiale antidopage où elle a développé des programmes d'éducation et de prévention du dopage. De 1997 à 2002, alors à l'emploi du Comité olympique canadien, elle a assumé des responsabilités dans la gestion des Jeux, dans les services de haute performance et dans les services aux athlètes.

En plus d'avoir enseigné au premier cycle universitaire, Marie-Claude est une conférencière chevronnée. Elle a fait des présentations à

plusieurs symposiums, ateliers et conférences au Canada, aux États-Unis, en Australie et en Europe.

Elle a été entraîneure au hockey sur glace et au basketball pour différentes catégories d'âge, de bambins à élite, incluant trois ans en tant qu'entraîneure adjointe de l'équipe féminine universitaire de basketball de l'University of Waterloo. Elle a été une personne-ressource du Programme national de certification des entraîneurs. En parallèle de sa carrière d'entraîneure, Marie-Claude a également arbitré au basketball pendant 13 ans et a agi à titre de responsable de l'assignation, formatrice, superviseuse et administratrice dans différentes associations locales d'arbitres. Elle est, depuis octobre 2006, en charge du Comité pour le développement des officiels sous l'égide de Sports-Québec.

Elle parle français, anglais et espagnol, et réside à Saint-Hubert, Québec, avec son mari et ses trois enfants.

PERSONNEL DU CRDSC

Fredy IUNI

(Coordonnateur d'éducation et de communication)

Fredy a récemment gradué de l'Université de Calgary, division de la recherche en éducation, avec une maîtrise en technologie de l'éducation.

Fredy a travaillé dans le laboratoire de recherche de la technologie du sport à l'Université de Calgary et faisait partie d'une équipe qui a développé des programmes de multimédia et Internet concernant la flexibilité, l'entraînement physique en gymnase, la crosse, F.I.T. Breaks et autres projets.

Fredy possède également un baccalauréat en psychologie de l'Université York.

Nathalie LABELLE

(Adjointe exécutive)

Nathalie est responsable de la gestion des dossiers et de l'administration, du développement de projets administratifs et de la gestion de dossiers tant au niveau de la comptabilité que des ressources humaines.

Nathalie possède plus de 20 ans d'expérience en tant qu'adjointe exécutive à la haute direction d'entreprises publiques et privées. Elle possède également une vaste expérience dans le domaine de la gestion d'événements pour des assemblées annuelles et conseils d'administration.

De plus, Nathalie était récemment responsable d'une équipe pour une activité de levée de fonds pour la Société canadienne du cancer.

Émilie BRISSON

(Adjointe administrative)

Émilie est responsable de la coordination des affaires corporatives et aide à la gestion des dossiers du Secrétariat de règlement des différends.

Diplômée en littérature et en journalisme, Émilie possède une vaste expérience en rédaction, révision ainsi qu'en correction. Elle possède également une dizaine d'années d'expérience en tant qu'adjointe dans divers domaines.

Émilie obtiendra également une attestation universitaire en communications/relations publiques à l'automne 2009.

ANNEXE B

PLAN D'ENTREPRISE DU CRDSC POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008-2009

INTRODUCTION

LA POLITIQUE CANADIENNE DU SPORT

La Politique canadienne du sport identifie quatre objectifs principaux : accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport.

Les objectifs de participation et d'excellence visent l'accroissement de la capacité des individus, des collectivités et des institutions, de même que des ressources financières et matérielles du système sportif canadien.

L'objectif relatif aux ressources accrues vise à s'assurer que les composantes essentielles d'un système éthique de développement du sport centré sur les athlètes/participants sont en place, et continuellement modernisées et renforcées, selon les besoins.

La Politique canadienne en matière de sport concentre les efforts des gouvernements sur l'identification et le renforcement des chaînons les plus faibles du système sportif canadien aux plans national, provincial, territorial et communautaire, afin d'en maximiser l'efficacité.

La *Loi favorisant l'activité physique et le sport* L.C. 2003 C-2 (la «Loi») a reçu la Sanction royale le 19 mars 2003. La Loi définit la politique gouvernementale en matière de sport et prévoit un règlement juste, équitable, transparent et rapide des différends sportifs. Elle prévoit en outre la création du Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « CRDSC »). Le CRDSC a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2004.

ÉNONCÉ DE MISSION

En accord avec les objectifs poursuivis par la Politique canadienne du sport et en conformité avec les dispositions de la Loi, la mission du CRDSC est d'offrir à la communauté sportive un service national consacré à la prévention et au règlement des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une aide pour favoriser le règlement extrajudiciaire des différends.

RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS POUR 2007-2008

L'exercice 2007-2008 a été marqué par la mise en oeuvre de plusieurs changements importants, dont la nomination par le ministre de cinq nouveaux membres du conseil d'administration, en juillet 2007.

Une nouvelle directrice exécutive et chef de la direction a été engagée et le début de son mandat a coïncidé avec le début du nouvel exercice financier. Deux nouveaux employés permanents ont également été engagés en novembre 2007 pour aider la directrice exécutive à assurer le fonctionnement du Secrétariat de règlement des différends et du Centre de ressources pour la prévention des différends.

Au cours de 2007-2008, le CRDSC a géré un nombre accru de cas par rapport à 2006-2007. Au 1^{er} mars 2008, le CRDSC avait traité plus de 34 différends concernant notamment des affaires ayant trait à la sélection des équipes, à l'octroi des brevets aux athlètes, à des mesures disciplinaires et aux règlements antidopage. Une base de données a été créée pour améliorer et faciliter la gestion des dossiers du Secrétariat de règlement des différends. Le CRDSC a également organisé plusieurs ateliers sur la prévention des différends à l'intention de la communauté sportive.

Le CRDSC a adopté un nouveau logo et une nouvelle image de marque, et lancé un nouveau site Internet qui se veut très convivial et facile à naviguer. Du contenu sur le règlement des différends a été importé de l'ancien site après avoir été mis à jour et de nouvelles rubriques thématiques ont été ajoutées pour fournir davantage de renseignements et de ressources pour la prévention des différends liés au sport.

Le CRDSC a déménagé son bureau au cœur du quartier des affaires de Montréal, offrant ainsi une plus grande salle d'audience pour l'arbitrage ou la médiation, ainsi qu'une accessibilité accrue à sa collection de publications sur la prévention et le règlement des différends pour consultation sur place.

Ces importants changements ont donné le ton à une stratégie à long terme renouvelée qui accordera la priorité à l'éducation et à la prévention des différends, afin de créer une culture d'équité dans le système sportif canadien. Une séance de réflexion consacrée à la planification stratégique a été tenue en novembre 2007 en vue d'élaborer une stratégie pluriannuelle pour le CRDSC.

PRINCIPAUX OBJECTIFS ET INITIATIVES

Les priorités du CRDSC, pour l'exercice 2008-2009, consisteront notamment à : promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation lors de différends liés au sport et pour prévenir les différends liés au sport; accroître son interaction avec la communauté sportive canadienne par le biais de partenariats à long terme et axés sur des projets; faire connaître à la communauté sportive, et en particulier aux ONS, les meilleures pratiques visant à créer une culture d'équité; réexaminer le Code de procédure (le « Code ») et apporter les modifications nécessaires à la lumière du nouveau Programme canadien antidopage qui doit entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009; informer les arbitres des modifications apportées aux règlements antidopage; et étendre les services de règlement des différends aux organismes de sport provinciaux en mettant en place un programme de services rémunérés.

CONTEXTE ET GOUVERNANCE

CADRE LÉGISLATIF DU CRDSC

La Loi constitue le CRDSC, auquel elle confère un statut d'organisme à but non lucratif. Elle énonce sa structure, sa mission, ses attributions et ses règles de fonctionnement. Étant donné l'intention de faire du CRDSC un organisme indépendant du gouvernement, la Loi précise que le CRDSC n'est ni mandataire de Sa Majesté du chef du Canada, ni un établissement public ni une société d'État.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Loi précise que le CRDSC doit être composé d'un Centre de règlement des différends (« secrétariat ») et d'un Centre de ressources, mais elle laisse au CRDSC le soin de définir son mandat, ses devoirs et ses fonctions, afin de s'assurer qu'il pourra s'adapter à l'évolution des besoins de la communauté sportive dans le but d'accroître davantage les ressources dans la communauté sportive du Canada.

En vertu de la Loi, la direction et l'administration des affaires du CRDSC sont assurées par un conseil d'administration composé du directeur exécutif du CRDSC, qui est administrateur d'office, et de 12 autres administrateurs. En décembre 2003, le ministre a nommé les administrateurs après consultation auprès de la communauté sportive. Les lignes directrices prévues à la Loi exigent que le conseil d'administration soit composé de femmes et d'hommes qui : a) sont voués à la promotion du développement du sport; b) possèdent une compétence et une expérience propres à aider le CRDSC à réaliser ses objectifs ; c) sont représentatifs de la communauté sportive; et d) sont représentatifs de la diversité et de la dualité linguistique de la société canadienne. Le 13 juillet 2007, le ministre a nommé 5 nouveaux membres au conseil d'administration.

Le directeur exécutif est le chef de direction du CRDSC. Le chef de direction, qui exerce ses fonctions à temps plein, est chargé de la réalisation des objectifs et de la mission du CRDSC, notamment du pilotage des projets, des programmes et des services offerts par le CRDSC, et de la supervision de leur bonne mise en oeuvre à travers le Canada. Le chef de direction et le personnel coordonnent leurs activités et leurs projets dans le but de réaliser les objectifs du CRDSC et de fournir les services prescrits aux parties intéressées du CRDSC.

Le Secrétariat et le Centre de ressources sont gérés à l'interne, par le personnel du CRDSC.

Le conseil d'administration examine et révisé au besoin la gestion du Secrétariat et du Centre de ressources, au cours de l'exercice financier, afin de mieux répondre aux besoins de la communauté sportive.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE FISCALE 2007–2008 SONT :

- Anne Benedetti (nommée le 13 juillet 2007)
- Alexandre Charbonneau (nommé le 13 juillet 2007)
- Susanne Dandenault
- Bruce Kidd
- Clayton Miller (nommé le 13 juillet 2007)
- Aimable Ndejuru (nommé le 13 juillet 2007)
- Dianne Norman
- Gordon Peterson
- Tamar Pichette
- Carla Qualtrough (nommée le 13 juillet 2007)
- Allan J. Stitt (président du conseil d'administration)
- Steven Sugar
- Marie-Claude Asselin (membre d'office)

LES MEMBRES DU PERSONNEL DU CRDSC SONT :

- Marie-Claude Asselin, Directrice exécutive et chef de la direction
- Nathalie C. Labelle, adjointe exécutive (depuis novembre 2007)
- Fredy M. Luni, coordonnateur d'éducation et de communication (depuis novembre 2007)
- Danielle Comeau, (consultante) aide-comptable
- Louise Storelli (adjointe exécutive, jusqu'en novembre 2007)
- Johanne Poirier (coordonnatrice administrative, jusqu'en novembre 2007)

Les comptables agréés de la firme BDO Dunwoody ont été nommés par le conseil d'administration comme vérificateurs indépendants.

**LES ARBITRES ET MÉDIATEURS PAR PROVINCE
POUR 2007–2008 SONT :**

NOUVELLE-ÉCOSSE

Me Peter J. Mackeigan (Médiateur et Arbitre)
L'honorable Stewart McInnes (Médiateur et Arbitre)

QUÉBEC

Me Patrice M. Brunet (Arbitre)
Me Jean-Guy Clément (Arbitre)
Me Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Me L. Yves Fortier (Arbitre)
L'honorable Paule Gauthier (Médiateur et Arbitre)
L'honorable Benjamin J. Greenberg (Arbitre)
L'honorable Marc Lalonde (Arbitre)
Me Richard W. Pound (Arbitre)
Me Bernard A. Roy (Arbitre)

MANITOBA

Me James W. Hedley (Arbitre)

ALBERTA

Me Roger Gunn (Médiateur)
Me Ian R. MacDonald (Médiateur)
Me Anton M.S. Melnyk (Médiateur et Arbitre)
Me Deborah Sword (Médiateur et Arbitre)
Me John Harrison Welbourn (Arbitre)

YUKON

Me Joie Quarton (Médiateur et Arbitre)

ONTARIO

Me Greg Ambrozic (Médiateur)
Me Larry Banack (Médiateur et Arbitre)
Me David Bennett (Médiateur)
L'honorable John Watson Brooke (Arbitre)
Me Kevin M. Burkett (Médiateur et Arbitre)
Me Kileen Dagg Centurione (Médiateur)
Me Jane H. Devlin (Médiateur et Arbitre)
Me James E. Doyle (Arbitre)
Me Ross C. Dumoulin (Arbitre)
Me Lyon Gilbert (Médiateur)
Me Paul-Denis Godin (Médiateur)
Me Kathleen J. Kelly (Médiateur et Arbitre)
Me Bunny McFarlane (Médiateur)
Me Richard H. McLaren (Arbitre)
Me Graeme Mew (Médiateur et Arbitre)
Me Henri Pallard (Arbitre)
Me Michel G. Picher (Médiateur et Arbitre)
Me Ed Rafushny (Arbitre)
Me George W. Taylor (Médiateur)

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Me Barbara Cornish (Médiateur et Arbitre)
Me Carol Roberts (Arbitre)
Me John P. Sanderson (Médiateur et Arbitre)
Me Tricia C. M. Smith (Arbitre)

STRATÉGIE PLURIANNUELLE ET OBJECTIFS POUR 2008–2009

OBJECTIFS À LONG TERME 2008–2012

Les stratégies du CRDSC à long terme (quatre ans) sont fondées sur les objectifs de la Politique canadienne du sport, à savoir accroître la participation, l'excellence, les ressources et l'interaction dans le sport, ainsi que sur la mission du CRDSC qui consiste à fournir un service national de règlement extrajudiciaire des différends sportifs.

a) Excellence et expertise

Accroître l'excellence au sein du système sportif canadien en renforçant une culture axée sur l'équité à travers des initiatives d'éducation et de prévention des différends et en fournissant des services exceptionnels de facilitation de règlement, de médiation et d'arbitrage afin de régler les différends sportifs.

b) Participation

Accroître l'accessibilité et l'inclusion du système sportif canadien en augmentant la capacité des dirigeants et des décideurs à prendre des décisions justes et impartiales et en fournissant des services de RED et les ressources du CRDSC partout au Canada dans les deux langues officielles.

c) Ressources

Renforcer la capacité des dirigeants et participants du système sportif canadien pour l'élaboration et la mise en oeuvre de politiques judicieuses qui réduiront les risques de différends et pour acquérir les connaissances et compétences nécessaires à la gestion plus efficace des différends internes. Développer au sein du CRDSC la structure de services et de ressources nécessaire pour offrir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire des différends optimal.

d) Interaction accrue

Créer et favoriser des relations harmonieuses avec les membres de la communauté sportive. Renforcer les partenariats existants et en créer de nouveaux afin de partager l'expertise et de maximiser l'impact de nos ressources respectives.

e) Gestion saine et efficace

Exploiter et administrer une organisation équilibrée, efficace, transparente et responsable qui fait preuve de leadership par son respect des valeurs humaines et des principes de gouvernance et de gestion.

OBJECTIFS ET INITIATIVES PLANIFIÉS POUR 2008–2009

Activités prévues pour 2008–2009

Les activités prévues pour 2008–2009 permettront de s'assurer que les deux principales composantes du CRDSC, le Centre de ressources pour la prévention des différends et le Secrétariat de règlement des différends seront maintenus et améliorés.

L'objectif du Centre de ressources pour la prévention des différends est de fournir des informations et des outils pour aider les membres de la communauté sportive à prévenir les différends et renforcer la capacité des ONS à gérer les différends lorsqu'ils ne peuvent être évités. Le Centre de ressources pour la prévention des différends offre une base de données qui contient les décisions arbitrales du tribunal, ainsi que des publications et d'autres ressources qui visent à faire connaître à la communauté sportive les meilleures pratiques en matière d'élaboration de politiques et de prise de décision. Par le biais de son Centre de ressources pour la prévention des différends, le CRDSC offrira également des activités de sensibilisation et d'intervention personnalisées, notamment sous forme de rencontres avec des représentants clés des ONS et d'ateliers sur la prévention des différends qui s'adresseront à des membres clés de la communauté sportive.

Le Secrétariat de règlement des différends continuera à offrir des services de calibre mondial en matière de facilitation de règlement, de médiation, de méd-arb et d'arbitrage lorsque surviendront des différends. À l'approche des Jeux olympiques et paralympiques 2008 de Pékin et compte tenu de l'augmentation probable du nombre de cas de dopage, le CRDSC s'attend à être saisi de plus de 50 cas au cours de l'exercice 2008–2009. Le Secrétariat de règlement des différends pourrait également être appelé à fournir des services de règlement des différends à des organismes non subventionnés, dans le cadre du projet du CRDSC de mettre en place un programme de services rémunérés.

Clientèle

Le cadre de responsabilité de Sport Canada exige que tous les ONS et OMS soient dotés d'un mécanisme interne de règlement des différends. Lorsque des différends concernant des athlètes et des entraîneurs d'équipes nationales ne sont pas réglés à l'interne, ceux-ci seront administrés par le CRDSC.

Les services rendus par le CRDSC peuvent également être offerts dans d'autres domaines d'un commun accord. Tous les ONS et

quiconque affilié à un ONS, notamment ses membres, peuvent convenir de soumettre un différend au CRDSC et bénéficier de ses services, à condition de remplir les critères d'admissibilité adoptés par le CRDSC.

Lorsque d'autres organismes de sports et leurs membres demandent à recourir aux services du CRDSC, le conseil d'administration peut, sous réserve de certaines conditions, leur donner accès au CRDSC.

Objectifs 2008–2009

Accroître l'excellence en sport en prévenant ou en réduisant le nombre de différends sportifs, créant ainsi une culture axée sur l'équité au sein du système sportif canadien.

Initiatives :

- Mettre en œuvre les modifications du Code qui seront nécessaires à la lumière du nouveau Programme canadien antidopage devant entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2009
- Continuer à promouvoir le recours à la facilitation de règlement et à la médiation pour prévenir et régler les différends liés au sport
- Améliorer la base de connaissances du CRDSC en offrant de la formation au personnel
- Perfectionner les connaissances des médiateurs et arbitres, notamment en leur donnant une formation sur les modifications des règlements antidopage
- Élaborer un plan pour la création d'un programme de services rémunérés à l'intention des organismes provinciaux de sport et de leurs membres, en matière de prévention et de règlement des différends

Renforcer la capacité des dirigeants et participants de la communauté sportive en créant une culture positive axée sur l'équité.

Initiatives :

- Accroître les interactions avec la communauté sportive canadienne par la formation et la consolidation de partenariats à long terme et axés sur des projets
- Faire connaître à la communauté sportive, et en particulier aux ONS, les meilleures pratiques qui visent à créer une culture d'équité
- Élaborer des programmes éducatifs et de prévention des différends innovateurs et adaptés à tous les membres de la communauté sportive canadienne

Opérer et diriger une organisation faisant la promotion de l'excellence et de la transparence.

Initiatives :

- Élaborer et mettre en œuvre des politiques de gestion et de gouvernance transparentes et responsables
- Gérer tous les différends liés au sport d'une manière juste et efficace
- S'assurer que les politiques du CRDSC sont conformes à la Loi, ses règlements et ses ententes

BUDGET 2008–2009

Le budget total proposé pour cette période est 937 500 \$ répartis comme suit :

ADMINISTRATION	176 000
LANGUES OFFICIELLES	45 000
OPÉRATIONS	385 500
RESSOURCES HUMAINES	331 000
DÉPENSES TOTALES	937 500
REVENUS	2 500
FINANCEMENT DE SPORT CANADA	935 000

BLOCS DE CONTRIBUTION

Administration :	(19%)	176 000
Langues officielles :	(5%)	45 000
Opérations :	(41%)	385 500
Ressources humaines :	(35%)	331 000

ANNEXE C

COMITÉS DU CRDSC POUR 2008–2009

Allan Stitt est membre de tous les comités sauf du comité de vérification.
Marie-Claude Asselin est le membre d'office de tous les comités.

EXÉCUTIF

Allan Stitt
(Président)
Anne Benedetti
Bruce Kidd
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Dianne Norman
Carla Qualtrough
Marie-Claude Asselin

VÉRIFICATION

Steven Sugar
(Président - dont le
mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Dianne Norman
(Présidente - au 1^{er}
décembre 2008)
Alexandre Charbonneau
Bruce Kidd
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Clayton Miller
Marie-Claude Asselin

RÉVISION DU CODE

Allan Stitt
(Président)
Anne Benedetti
Clayton Miller
Gordon Peterson
Marie-Claude Asselin

PLAINTES

Tamar Pichette
(Présidente - dont le
mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Clayton Miller
(Président - au 1^{er}
décembre 2008)
Alexandre Charbonneau
Dianne Norman
Allan Stitt
Marie-Claude Asselin

CONFORMITÉ

Tamar Pichette
(Présidente - dont le
mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Carla Qualtrough
(Présidente - au 1^{er}
décembre 2008)
Alexandre Charbonneau
Susanne Dandenault
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Gordon Peterson
Allan Stitt
Marie-Claude Asselin

EXPANSION

Carla Qualtrough
(Présidente)
Anne Benedetti
Bruce Kidd
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Clayton Miller
Dianne Norman
Allan Stitt
Marie-Claude Asselin

RESSOURCES HUMAINES

Bruce Kidd
(Président - dont le
mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Alexandre Charbonneau
(Président - au 1^{er}
décembre 2008)
Anne Benedetti
Aimable Ndejuru
Allan Stitt
Steven Sugar
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Marie-Claude Asselin

PARTENARIAT, ÉDUCATION ET COMMUNICATION

Anne Benedetti
(Présidente)
Bruce Kidd
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Aimable Ndejuru
Gordon Peterson
Carla Qualtrough
Allan Stitt
Steven Sugar
(dont le mandat a pris fin
le 30 novembre 2008)
Marie-Claude Asselin

ANNEXE D

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2008–2009

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
États financiers
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2009

Table des matières

Rapport des vérificateurs

États financiers

Bilan

État des résultats

État de l'évolution des actifs nets

État des flux de trésorerie

Notes complémentaires aux états financiers



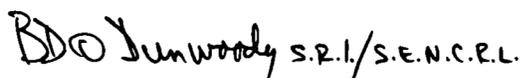
Rapport des vérificateurs

Aux administrateurs du Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Nous avons vérifié le bilan du Centre de règlement des différends sportifs du Canada au 31 mars 2009 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisme. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.


BDO Dunwoody s.r.l./S.E.N.C.R.L.

Comptables agréés

Montréal (Québec)
Le 8 juin 2009

CA auditeur permis n° 10589

BDO Dunwoody s.r.l./S.E.N.C.R.L. est une société en nom collectif à responsabilité limitée constituée en Ontario
BDO Dunwoody LLP is a Limited Liability Partnership registered in Ontario

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
Bilan

31 mars **2009** 2008

Actif

Court terme

Encaisse	92 179 \$	116 662 \$
Taxes de vente à recevoir	21 478	20 500
Frais payés d'avance	12 246	11 427

	125 903	148 589
--	---------	---------

Immobilisations (Note 4)

	19 563	25 385
--	--------	--------

	145 466 \$	173 974 \$
--	------------	------------

Passif et actifs nets

Court terme

Créditeurs et charges à payer	107 796 \$	84 680 \$
Apport à payer (Note 5)	1 869	62 626

	109 665	147 306
--	---------	---------

Actifs nets

Investis en immobilisations	19 563	25 385
Non affectés	16 238	1 283

	35 801	26 668
--	--------	--------

	145 466 \$	173 974 \$
--	------------	------------

Au nom du conseil

_____ Administrateur

_____ Administrateur

Centre de règlement des différends sportifs du Canada État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2009	2008
Produits		
Apport (Note 5)	775 828 \$	810 000 \$
Autre revenu	6 508	2 690
Remboursement de l'apport excédentaire (Note 5)	(24 316)	(131 495)
	758 020	681 195
Charges		
Générales et administratives		
Honoraires professionnels	49 827	50 053
Loyer	39 913	37 766
Promotion et communications	29 307	51 197
Frais de réunions	14 948	16 688
Frais de déplacements	11 008	12 859
Frais de bureau	9 852	15 326
Téléphone et télécommunications	9 472	11 561
Assurances	8 987	14 561
Frais de représentation	7 064	4 258
Amortissement	5 702	8 363
Intérêts et frais bancaires	996	1 051
Perte sur disposition d'immobilisations	98	1 283
Abonnements et souscriptions	-	638
	187 174	225 604
Ressources humaines		
Salaires et avantages sociaux	245 207	211 849
Formation	6 467	15 243
Honoraires professionnels	-	1 715
	251 674	228 807
Langues officielles		
Traduction des décisions	29 976	26 191
Traduction des documents	6 308	13 026
	36 284	39 217
Exploitation		
Frais reliés aux différends	172 794	179 726
Formation des arbitres et médiateurs	58 741	(93)
Frais reliés à l'éducation	42 220	12 960
	273 755	192 593
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice (Note 5)	9 133 \$	(5 026) \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 31 mars			2009	2008
	Investis en immobilisations	Non affectés	Total	Total
Solde , au début de l'exercice	25 385 \$	1 283 \$	26 668 \$	31 694 \$
(Insuffisance) excédent des produits sur les charges de l'exercice	(5 800)	14 933	9 133	(5 026)
Investissement en immobilisations	(22)	22	-	-
Solde , à la fin de l'exercice	19 563 \$	16 238 \$	35 801 \$	26 668 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

**Centre de règlement des différends sportifs du Canada
État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 mars	2009	2008
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	9 133 \$	(5 026) \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement d'immobilisations	5 702	8 363
Perte sur disposition d'immobilisations	98	1 283
	<u>14 933</u>	<u>4 620</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Frais payés d'avance	(819)	1 352
Taxes de vente à recevoir	(978)	8 318
Créditeurs et charges à payer	23 116	(50 181)
Apports à payer	(60 757)	133 569
	<u>(24 505)</u>	<u>97 678</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(1 178)	(3 337)
Produit de disposition sur la vente d'immobilisations	1 200	-
	<u>22</u>	<u>(3 337)</u>
(Diminution) augmentation de l'encaisse au cours de l'exercice	(24 483)	94 341
Encaisse, au début de l'exercice	116 662	22 321
Encaisse, à la fin de l'exercice	92 179 \$	116 662 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada

Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2009

1. Information générale

Le 19 mars 2003, le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (« CRDSC ») a été incorporé selon la *Loi favorisant l'activité physique et le sport* (Loi C-12). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, sans capital-actions et sans intention pécuniaire pour ses membres.

CRDSC est connu sous les noms suivants :

En français - Centre de règlement des différends sportifs du Canada

En anglais - Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Mission du CRDSC

La mission du CRDSC est de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire de différends sportifs ainsi que l'expertise et l'assistance concernant la résolution des différends sportifs.

2. Principales conventions comptables

Les conventions comptables de l'organisme sont en accord avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions suivantes sont considérées particulièrement significatives :

Constatation des produits L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Cette méthode a pour effet de différer la constatation des apports affectés aux charges de périodes futures afin de reconnaître celles-ci quand leurs charges reliées sont encourues. Les apports affectés sont définis comme des apports auxquels sont rattachées des stipulations imposant la façon dont les ressources doivent être utilisées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Instruments financiers Les instruments financiers de l'organisme comprennent l'encaisse, les créditeurs et l'apport à payer. À moins d'indication contraire, la direction estime que l'organisme n'est pas exposé à des risques de taux d'intérêt, de change et de crédit importants provenant de ces instruments financiers.

Juste valeur des actifs et passifs financiers Les actifs et passifs financiers, à savoir l'encaisse, les créditeurs et l'apport à payer sont évalués à leur valeur comptable puisqu'elle est comparable à leur juste valeur en raison de l'échéance prochaine de ces instruments financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2009

Classement des instruments financiers

L'organisme classe ses instruments financiers dans l'une des catégories suivantes, en fonction de l'objectif pour lequel l'actif a été acquis. L'organisme applique une convention comptable pour chaque catégorie de la façon suivante :

Actifs détenus à des fins de transaction

Cette catégorie comprend l'encaisse. Cet actif est comptabilisé au bilan à sa juste valeur et les variations de la juste valeur sont constatées dans l'état des résultats.

Autres passifs financiers

Cette catégorie comprend les créiteurs et l'apport à payer. Ces passifs sont initialement constatés à leur juste valeur puis comptabilisés au coût après amortissement, en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction de chaque catégorie sont passés en charge lorsqu'ils sont engagés.

Utilisations d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et passifs à la date des états financiers et sur les produits et charges de l'exercice. Les résultats réels peuvent différer des meilleures estimations de la direction au fur et à mesure que des informations additionnelles deviennent disponibles dans le futur.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon les taux et méthodes suivants :

Équipement de bureau	20 % solde dégressif
Équipement informatique	30 % solde dégressif

Nouvelles règles comptables

Les nouvelles règles comptables, qui ont été émises mais qui ne sont pas encore entrées en vigueur et qui peuvent avoir des répercussions sur l'organisme, sont les suivantes :

Fondements conceptuels des états financiers

Le chapitre 1000, Fondements conceptuels des états financiers, du Manuel de l'ICCA a été modifié pour tenir compte de la capitalisation des coûts qui satisfait réellement à la définition d'un actif et met moins l'accent sur le principe du rapprochement. Ces exigences révisées sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. L'organisme évalue actuellement les effets de l'adoption de ce changement au niveau de l'obligation d'information dans ses états financiers.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2009

Présentation des états financiers par les organismes sans but lucratif

Le chapitre 4400 a été modifié pour le traitement des actifs nets investis en immobilisations et pour la présentation des produits et des charges. Cette nouvelle norme est en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. L'organisme évalue actuellement les effets de cette nouvelle norme.

Présentation des opérations entre apparentés par les organismes sans but lucratif

Le chapitre 4460 a été modifié afin de s'assurer que la formulation du chapitre 4460 s'harmonise avec celle du chapitre 3840, Opérations entre apparentés. Les changements sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. L'organisme évalue actuellement les effets de cette nouvelle norme.

Présentation de la ventilation des charges des organismes sans but lucratif

Ce nouveau chapitre 4470 établit les normes de présentation pour les organismes sans but lucratif qui choisissent de classer leurs charges par poste et de ventiler ces charges poste par poste. Les changements sont en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. L'organisme évalue actuellement les effets de cette nouvelle norme.

3. Changements dans les conventions comptables

L'organisme a adopté les nouveaux chapitres suivants du manuel de l'ICCA applicables le 1^{er} avril 2008 :

Normes générales de présentation des états financiers

Le chapitre 1400, Normes générales de présentation des états financiers, du Manuel de l'ICCA a été modifié afin d'inclure les exigences d'appréciation et de divulgation de la capacité d'une entité de poursuivre ses activités d'exploitation. L'adoption de ces changements n'a pas eu une incidence notable sur les états financiers.

Gestion du capital

Le chapitre 1535 établit des normes pour la fourniture d'informations sur le capital de l'entité et la façon dont il est géré. Il décrit l'information à fournir en ce qui a trait à ses objectifs, politiques et procédures de gestion du capital, aux données quantitatives sur ce qu'elle considère comme faisant partie du capital, à sa conformité aux exigences en matière de capital, ainsi qu'aux conséquences dans le cas où elle ne s'y est pas conformée. Les exigences en matière d'information relatives au chapitre 1535 sont incluses dans la Note 7 - Gestion du capital.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2009

4. Immobilisations

	2009		2008	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement de bureau	41 052 \$	25 301 \$	15 751 \$	20 576 \$
Équipement informatique	23 854	20 042	3 812	4 809
	64 906 \$	45 343 \$	19 563 \$	25 385 \$

5. Apports gouvernementaux

Au cours de l'exercice, l'organisme s'est vu accordé 847 500 \$ en assistance financière de Sport Canada. Au 31 mars 2009, 775 828 \$ a été reçu et constaté dans les produits. La contribution de mars 2009 n'a pas été reçue, car l'organisme n'en avait pas besoin. Tout montant de l'apport en excédent des charges doit être rendu. Au 31 mars 2009, il existe un solde net à payer à Sport Canada de 1 869 \$ enregistré dans les états financiers.

L'excédent de contribution à rembourser est constitué des montants suivants :

	2009	2008
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	9 133 \$	(5 026) \$
Remboursement de l'apport excédentaire	24 316	131 495
Produits avant ajustement des apports	33 449	126 469
Autre revenu	(13 657)	-
Amortissement	5 702	8 363
Acquisitions d'immobilisations de l'exercice	(1 178)	(3 337)
Remboursement de l'apport excédentaire	24 316	131 495
Apport à recevoir à la fin de l'exercice	-	(68 869)
Avance sur apport à payer	(22 447)	-
Apport à payer	1 869 \$	62 626 \$

L'organisme est économiquement dépendant des apports gouvernementaux pour ses opérations financières.

Centre de règlement des différends sportifs du Canada Notes complémentaires aux états financiers

31 mars 2009

6. Engagements

L'organisme est engagé en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à échéance le 30 novembre 2012.

Les paiements minimums futurs exigibles annuellement pour les quatre prochains exercices sont les suivants :

2010	36 168 \$
2011	36 168
2012	36 168
2013	24 112
	<hr/>
	132 616 \$
	<hr/>

7. Gestion du capital

L'organisme considère que son capital est composé de ses actifs nets, affectés et non affectés. Les actifs nets affectés sont constitués des montants investis en immobilisations. Il n'y a eu aucun changement dans la gestion du capital depuis l'exercice précédent.

Les objectifs de l'organisme en ce qui a trait à la gestion de son capital sont de s'assurer de protéger la continuité de l'exploitation afin de pouvoir fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière. Les budgets annuels sont établis et surveillés afin de s'assurer que le capital de l'organisme est maintenu à un niveau satisfaisant.

Le capital de l'organisme est soumis à une exigence externe qui est présentée à la Note 5.

ANNEXE E

STATISTIQUES SUR LES DOSSIERS 2008–2009

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	TYPE DE DIFFÉREND	MEMBRE AYANT DÉPOSÉ LA DEMANDE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	SOLUTION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC 07-0066 Division ordinaire Médiation	Basketball en fauteuil roulant	Contrat	Athlète	Paul Denis Godin	201 jours (20 décembre 2007 au 8 juillet 2008)	Entente de règlement	Steve Indig (NSO)
SDRCC 08-0074 Division ordinaire Arbitrage	Escrime	Sélection	Athlète	Stephen L. Drymer	3 jours (9 avril 2008 au 12 avril 2008)	Décision – appel accordé	Michaël Bardagi (Athlète) Jean M. Alarie Hugo R. Martin (Partie affectée)
SDRCC 08-0075 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Brevet	Athlète	Ross C. Dumoulin	49 jours (18 avril 2008 au 6 juin 2008)	Décision – appel rejeté	
SDRCC 08-0076 Division ordinaire Arbitrage	Softball	Sélection	ONS	Michel G. Picher	103 jours (23 avril 2008 au 4 août 2008)	Décision – appel rejeté	Hilary A. Findlay (ONS) Maria Holman (OMS)
SDRCC 08-0077 Division ordinaire Arbitrage	Escrime	Sélection	Athlète	Richard W. Pound	2 jours (23 avril 2008 au 25 avril 2008)	Décision – appel accordé	Michaël Bardagi (Athlète) Francis P. Donovan (ONS) Samuel Bergeron (Partie affectée)
SDRCC 08-0078 Division ordinaire Arbitrage	Lutte	Sursis d'exécution	Athlète	James E. Doyle	7 jours (9 mai 2008 au 16 mai 2008)	Décision – appel rejeté	Morden C. Lazarus (Athlète)
SDRCC 08-0079 Division ordinaire Arbitrage	Ski alpin	Sélection	Athlète	Jane H. Devlin	20 jours (21 mai 2008 au 10 mai 2008)	Entente de règlement	Jim Bunting (Athlète) James D. Miles (ONS)
SDRCC 08-0080 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Brevet	Athlète	Richard W. Pound	36 jours (27 mai 2008 au 2 juillet 2008)	Décision – appel rejeté	Daniel Caisse (Athlète) Leanne E. Standryk (ONS) Vanessa Enweani (Parties affectées)
SDRCC 08-0081 Division ordinaire Médiation	Ski alpin	Contrat	Athlète	Jane H. Devlin	97 jours (29 mai 2008 au 3 septembre 2008)	Entente de règlement	Brian Ward James Smellie (Athlètes) James D. Miles (ONS)
SDRCC 08-0082 Division ordinaire Arbitrage	Taekwondo	Régie interne	ONS	Richard W. Pound	203 jours (29 mai 2008 au 18 décembre 2008)	Décision – appel accordé	Norman Rosenbaum (ONS) Lyle Smordin (OPS)
SDRCC 08-0083 Division ordinaire Arbitrage	Tir à l'arc	Sélection	Athlète	Patrice M. Brunet	7 jours (2 juillet 2008 au 9 juillet 2008)	Décision – appel accordé	
SDRCC 08-0084 Division ordinaire Arbitrage	Para cyclisme	Sélection	Athlète	Stewart McInnes	2 jours (3 juillet 2008 au 5 juillet 2008)	Décision – appel rejeté	
SDRCC 08-0085 Division ordinaire Arbitrage	Équestre	Sélection	Athlète	Kathleen J. Kelly	0 jour (16 juillet 2008 au 16 juillet 2008)	Décision – appel rejeté	Magali Fournier (Athlète) John Curtis (ONS)
SDRCC 08-0086 Division ordinaire Méd. - Arb.	Ski acrobatique	Brevet	ONS	N/A	41 jours (19 juillet 2008 au 29 août 2008)	Entente Demande retirée	Hilary A. Findlay (ONS)
SDRCC 08-0087 Division ordinaire Méd. - Arb.	Athlétisme	Éligibilité	ONS	Graeme Mew	270 jours (21 juillet 2008 au 17 avril 2009)	Décision – appel rejeté	Hilary A. Findlay (OMS)
SDRCC 08-0088 Division ordinaire Arbitrage	Équestre	Sélection	Athlète	Paule Gauthier	1 jour (21 juillet 2008 au 22 juillet 2008)	Entente de règlement	Lawrence Cherrett (Athlète)
SDRCC 08-0089 Division ordinaire Méd. - Arb.	Équestre	Sélection	Athlète	N/A	5 jours (1er août 2008 au 6 août 2008)	Demande retirée	

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA (suite)
SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	TYPE DE DIFFÉREND	MEMBRE AYANT DÉPOSÉ LA DEMANDE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	SOLUTION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC 08-0090 Division ordinaire Médiation	Athlétisme	Autre	Athlète	N/A	11 jours (2 août 2008 au 13 août 2008)	Demande retirée	
SDRCC 08-0091 Division ordinaire Arbitrage	Racquetball	Sélection	Athlète	Larry Banack	62 jours (8 août 2008 au 9 octobre 2008)	Décision – appel rejeté	
SDRCC 08-0092 Division ordinaire Méd.- Arb.	Biathlon	Brevet	Athlète	Graeme Mew	56 jours (19 août 2008 au 14 octobre 2008)	Entente de règlement	
SDRCC 08-0093 Division ordinaire Arbitrage	Karaté	Éligibilité	Athlète	Paule Gauthier	33 jours (3 septembre 2008 au 6 octobre 2008)	Entente de règlement	Leanne Standryk (ONS)
SDRCC 08-0094 Division ordinaire Méd.- Arb.	Snowboard	Brevet	Athlète	John P. Sanderson	37 jours (29 septembre 2008 au 5 novembre 2008)	Entente de règlement	
SDRCC 08-0095 Division ordinaire Arbitrage	Patinage artistique	Éligibilité	Athlète	Richard W. Pound	1 jour (5 décembre 2008 au 6 décembre 2008)	Entente de règlement	Michael A. Smith (Athlète) Daphne Fedoruk (ONS)
SDRCC 08-0096 Division ordinaire Méd.- Arb.	Haltérophilie	Sélection	Athlète	Paule Gauthier	13 jours (10 décembre 2008 au 23 décembre 2008)	Entente de règlement	Marc Legros (ONS)
SDRCC 08-0097 Division ordinaire Arbitrage	Ski alpin	Contrat	Athlète	N/A	40 jours (11 décembre 2008 au 20 janvier 2009)	Demande retirée	James Bunting (Athlète) James D. Miles (ONS)
SDRCC 08-0098 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Brevet	Athlète	Marc Lalonde	167 jours (12 décembre 2008 au 28 mai 2009)	Entente de règlement	Timothy Danson (Athlète) Rob Lonergan (ONS) Michael Bardagi (Partie affectée)
SDRCC 09-0099 Division ordinaire Arbitrage	Boulingrin	Discipline	Athlète	Richard W. Pound	61 jours (29 janvier 2009 au 30 mars 2009)	Décision – appel accordé	
SDRCC 09-0100 Division ordinaire Arbitrage	Haltérophilie	Sélection	Officiel	Michel G. Picher	30 jours (4 février 2009 au 6 mars 2009)	Décision – appel rejeté	
SDRCC 09-0101 Division ordinaire Méd.- Arb.	Haltérophilie	Sélection	Officiel	Michel G. Picher	43 jours (4 février 2009 au 19 mars 2009)	Décision – appel accordé	
SDRCC 09-0102 Division ordinaire Méd.- Arb.	Hockey	Éligibilité	Athlète	Larry Banack	34 jours (6 février 2009 au 12 mars 2009)	Décision – appel rejeté	
SDRCC 09-0103 Division ordinaire Méd.- Arb.	Soccer	Discipline	Collège	Michel G. Picher	37 jours (9 mars 2009 au 15 avril 2009)	Entente de règlement	Hugh Christie (Demandeur) Matthew Cohen (MSO)
SDRCC 09-0104 Division ordinaire Arbitrage	Boulingrin	Sursis d'exécution	ONS	Richard W. Pound	22 jours (9 mars 2009 au 31 mars 2009)	Décision – appel rejeté	Steve Indig (ONS)

ANNEXE E : STATISTIQUES SUR LES DOSSIERS 2008–2009

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2009)

NUMÉRO DU DOSSIER DIVISION TYPE DE DEMANDE	SPORT	MEMBRE AYANT DÉPOSÉ LA DEMANDE	ARBITRE OU MÉDIATEUR	DURÉE DE LA PROCÉDURE	RENONCIATION OU DÉCISION	REPRÉSENTANT JURIDIQUE
SDRCC DT 08-0080 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		3 jours (20 juin 2008 au 23 juin 2008)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0081 Tribunal antidopage Arbitrage	Rugby en fauteuil roulant	Athlète		5 jours (26 juin 2008 au 1 ^{er} juillet 2008)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0082 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		22 jours (8 juillet 2008 au 30 juillet 2008)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0083 Tribunal antidopage Arbitrage	Water Polo	Athlète		16 jours (28 juillet 2008 au 13 août 2008)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0084 Tribunal antidopage Arbitrage	Water Polo	Athlète	John Harrison Welbourn	136 jours (28 juillet 2008 au 11 décembre 2008)	Sanction : suspension de 2 ans	David Lech (CCES)
SDRCC DT 08-0085 Tribunal antidopage Arbitrage	Water Polo	Athlète		15 jours (12 août 2008 au 27 août 2008)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0086 Tribunal antidopage Arbitrage	Volleyball	Athlète		36 jours (26 août 2008 au 1 ^{er} octobre 2008)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0087 Tribunal antidopage Arbitrage	Karaté	Athlète	John P. Sanderson	92 jours (18 septembre 2008 au 19 décembre 2008)	Sanction : suspension de 2 ans	David Lech (CCES)
SDRCC DT 08-0088 Tribunal antidopage Arbitrage	Cyclisme	Athlète		75 jours (29 octobre 2008 au 12 janvier 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0089 Tribunal antidopage Arbitrage	Cyclisme	Entraîneur	Michel G. Picher	124 jours (29 octobre 2008 au 2 mars 2009)	Sanction : suspension à vie	Yann Bernard (CCES)
SDRCC DT 08-0090 Tribunal antidopage Arbitrage	Cyclisme	Autre		56 jours (9 novembre 2008 au 9 janvier 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0091 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		10 jours (14 novembre 2008 au 24 novembre 2008)	Renonciation	
SDRCC DT 08-0092 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		9 jours (30 décembre 2008 au 8 janvier 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0093 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		5 jours (21 janvier 2009 au 26 janvier 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0094 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète		8 jours (2 février 2009 au 10 février 2009)	Renonciation	
SDRCC DT 09-0095 Tribunal antidopage Arbitrage	Boxing	Athlète	Jane H. Devlin	31 jours (9 mars 2009 au 9 avril 2009)	Sanction : Suspension de 2 ans	William J. Hayter (Athlète) David Lech (CCES)

ANNEXE F

LISTE DES ARBITRES ET MÉDIATEURS DU CRDSC

ARBITRES

Larry Banack (Ontario)
John W. Brooke (Ontario)
Patrice M. Brunet (Québec)
Kevin M. Burkett (Ontario)
Jean-Guy Clément (Québec)
Barbara Cornish (Colombie-Britannique)
Jane H. Devlin (Ontario)
James E. Doyle (Ontario)
Stephen L. Drymer (Québec)
Ross C. Dumoulin (Ontario)
L. Yves Fortier (Québec)
Paule Gauthier (Québec)
Benjamin Greenberg (Québec)
James W. Hedley (Manitoba)
Kathleen J. Kelly (Ontario)
Marc Lalonde (Québec)
Peter J. MacKeigan (Nouvelle-Écosse)
Stewart McInnes (Nouvelle-Écosse)
Richard McLaren (Ontario)
Anton M.S. Melnyk (Alberta)
Graeme Mew (Ontario)
Henri Pallard (Ontario)
Michel G. Picher (Ontario)
Richard W. Pound (Québec)
Joie Quarton (Yukon)
Ed Ratushny (Ontario)
Carol Roberts (Colombie-Britannique)
Bernard A. Roy (Québec)
John P. Sanderson (Colombie-Britannique)
Tricia C. Smith (Colombie-Britannique)
Deborah Sword (Alberta)
John H. Welbourn (Alberta)

MÉDIATEURS

Greg Ambrozic (Ontario)
Larry Banack (Ontario)
David Bennett (Ontario)
Dominique F. Bourcheix (Québec)
Kevin M. Burkett (Ontario)
Barbara Cornish (Colombie-Britannique)
Kileen Dagg Centurione (Ontario)
Jane H. Devlin (Ontario)
Stephen L. Drymer (Québec)
Julie Duranceau (Québec)
Stephen C. Gaon (Ontario)
Paule Gauthier (Québec)
Lyon Gilbert (Ontario)
Paul Denis Godin (Ontario)
Roger Gunn (Alberta)
Kathleen J. Kelly (Ontario)
Ian R. MacDonald (Alberta)
Bunny Macfarlane (Ontario)
Peter J. MacKeigan (Nouvelle-Écosse)
Stewart McInnes (Nouvelle-Écosse)
Anton M.S. Melnyk (Alberta)
Graeme Mew (Ontario)
Michel G. Picher (Ontario)
Joie Quarton (Yukon)
John P. Sanderson (Colombie-Britannique)
Deborah Sword (Alberta)
George W. Taylor (Ontario)

NOTES



www.crdsc-sdrcc.ca

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

1080, Beaver Hall, Suite 950, Montréal (Québec) H2Z 1S8

Numéros locaux : T : 514-866-1245 F : 514-866-1246

Numéros sans frais : T : 1-866-733-7767 F : 1-877-733-1246



Patrimoine
canadien

Canadian
Heritage